

FINANCEMENT

Suivez le guide



Il ne suffit pas de trouver un cursus. Il faut aussi le payer. Ou mieux le faire payer, par sa boîte, les organismes paritaires, la banque. À condition d'avoir beaucoup de patience. Voici les plans et la boussole.

Ça y est ! Après avoir compulsé notre numéro, vous avez trouvé la formation de vos rêves. L'avenir est rose, sauf que... vous ne savez pas comment financer votre nouvelle vie. Un double problème s'ouvre à vous : d'abord trouver de quoi payer votre inscription, en sachant que certaines formations pointues dépassent les 100 000 €. Ensuite, assurer votre vie quotidienne. Bienvenue dans le monde de la débrouille et de la pêche aux informations. Les aides et financements ne seront pas les mêmes

selon votre statut, la taille de votre entreprise, votre niveau d'études et votre statut actuel, votre branche professionnelle, votre région ou commune...

Plusieurs conseils : d'abord bétonnez votre dossier de demande. Ensuite, renseignez-vous auprès des établissements de formation, certains ont des cellules spéciales d'aide au financement. Le centre info (www.centre-info.fr), une association sous tutelle de Bercy, et son site (www.orientation-formation.fr) sont incontournables.

VOUS ÊTES SALARIÉ D'ENTREPRISE.

– **Le plan de formation de l'entreprise :** la voie royale.

Si le cursus que vous visez s'intègre dans le plan de formation de votre entreprise, bravo, vous avez décroché la timbale. Exemple ? Vous ne maîtrisez pas l'anglais alors que votre entreprise en fait une priorité, il y a de fortes chances qu'elle vous paie des cours sans rechigner. Et si la formation se déroule le samedi ou le soir, votre entreprise devra vous verser en plus une allocation, qui correspond à 50 % de votre salaire net de référence. À

noter : vous pouvez aussi suivre un programme pendant vos RTT, si votre accord de branche le prévoit.

– **Le DIF :** bien, mais ne fonctionne pas toujours.

Si votre formation n'est pas prioritaire pour l'entreprise – par exemple si vous souhaitez apprendre l'espagnol dans une firme allemande – il faudra faire jouer votre DIF (Droit Individuel à la Formation). Soit 20 heures de formation par an, cumulables pendant six ans au maximum. Les règles de financement sont quasiment les mêmes que pour les plans de formation d'entreprise, la compensation salariale pour des cours hors temps de travail étant plus aléatoire.

Attention, l'entreprise peut refuser une formation DIF. Au bout de deux rejets, la demande bascule sur le CIF (Congé individuel de formation), non pris en charge par la société.

– **Le CIF :** difficile à financer.

Il faut demander un congé sans solde à votre entreprise, qui ne peut pas vous le refuser. Elle a uniquement le droit de reporter votre départ de 9 mois au maximum. Vous devrez présenter votre dos-

sier à un des organismes collecteurs des fonds destinés à la formation professionnelle. Le plus connu est le Fongecif, mais selon votre branche d'activité, vous relèverez peut-être d'un organisme spécifique. C'est lui qui décidera s'il finance tout ou partie des coûts pédagogiques, et s'il participe aussi à votre rémunération. « En général, les salariés dont les dossiers sont acceptés se voient attribuer un financement personnel, et l'organisme paie une partie plus ou moins importante des frais de formation », explique Hélène Clédat, juriste en formation professionnelle, continue et apprentissage à la CCI de Paris. Souci : il existe des règles nationales (*), mais chaque organisme peut définir ses propres critères. C'est le cas des Fongecif régionalisés... « Il est extrêmement rare que ces organismes financent à 100 % la scolarité », précise Françoise Lassalle-Cottin, directrice de la formation continue à Euromed. Si vous visez un cursus de grande école, la plupart d'entre elles ont un service dédié pour vous aider dans votre demande.

Environ 50 % des dossiers en CIF sont rejetés, et les organismes font passer en priorité les projets des personnes avec un bas niveau de qualification.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI.

– Pensez au DIF en préavis :

Crise oblige, vous faites partie de la prochaine charrette de votre boîte. Signalez durant votre préavis que vous voulez utiliser votre DIF. L'entreprise ne pourra pas refuser la formation que vous avez choisie et mieux, elle pourra en financer une partie. En outre, elle acceptera parfois de vous verser une allocation formation en sus.

– Faites un PPAE au pôle emploi :

En tant que chômeur, votre conseiller personnalisé vous aidera à bâtir votre PPAE (Projet personnalisé d'accès à l'emploi), pour définir les formations auxquelles vous avez droit. Votre formation sera en partie financée par le pôle emploi si elle représente un bonus pour votre carrière, et par votre Conseil régional si elle débouche sur un des métiers recherchés dans son bassin d'emploi. Il est donc beaucoup plus ardu d'obtenir un financement pour un cursus métiers de la mon-

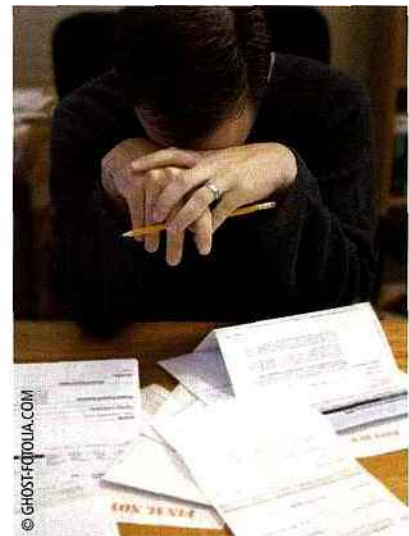
tagne en Bretagne ou viti-vinicole dans le Nord-Pas-de-Calais...

VOUS ÊTES INDÉPENDANT, EN ANNÉE SABBATIQUE, OU VOS DEMANDES DE FINANCEMENT ONT ÉTÉ REJETÉES.

– Souscrivez un prêt : il faudra vous adresser à une banque. Premier écueil, certaines n'accordent des « crédits études » qu'en deçà d'un certain âge, c'est le cas – par exemple – de la Bred-Banques Populaires qui les réserve aux étudiants entre 18 et 28 ans. En revanche, BNPParibas les accorde à tous les possesseurs d'une carte d'étudiant. « Si l'emprunteur n'a pas le statut étudiant, il pourra faire une demande de prêt personnel classique », précise Vincent Malot, responsable marketing des jeunes pour BNPParibas.

– Demandez une aide : faites le tour des quelques fondations d'entreprise ou privées. Celles-ci ont, la plupart du temps, un domaine réservé (santé, international, écologie...) et accordent une bourse, le Rotary International par exemple, un don ou une subvention, comme à la Fondation de France (voir www.study.com et www.fdf.org).

– Choisissez des formations « discount » : C'est le cas par exemple de celle de la Ville de Paris (langues, informatique, communication, comptabilité...) ou de cours comme Easytraining. Il en est même de gratuits : universités du savoir, d'été, conférences au Collège de France et sessions spéciales au Cnam (comme



Casse-tête assuré pour le financement de la formation, même si vous êtes salarié...

« les mardis de l'innovation »). Sachez aussi que quelques formations offrent une réduction de moitié environ aux demandeurs d'emploi. De toute façon, en ces temps difficiles, il faut tenter la négociation. D'autant plus quand on est au chômage. Certains responsables avouent qu'ils ont une légère marge de manœuvre. Si vous parvenez à les émouvoir, ils pourront vous consentir des rabais jusqu'à 50 %. Et même en dehors des périodes de soldes ! ■

Marie Pellefigue

(*) 100 % du salaire de référence vous sera versé si vous touchez moins de deux fois le Smic et 80 % dans le cas inverse.

Le low cost

C'est comme pour les avions, on peut acheter une place en formation continue selon le remplissage des sessions. Il suffit de se connecter sur www.discount-formation.com, créé en décembre dernier, et chercher parmi 3 000 offres d'une quarantaine de partenaires (AMB, Sciences-U, Pilotis...) Avec deux options : soit s'y prendre plusieurs mois à l'avance (First Minute), soit les choisir au dernier moment (Last Minute).

« On prévoit en général 8 places pour

les séminaires, mais souvent 5 ou 6 seulement sont commercialisées. On joue donc sur cette marge pour proposer des réductions jusqu'à - 50 % », explique le fondateur Stephen Marie. Les formations durent en moyenne de 2 à 3 jours, sont non diplômantes et s'adressent à tous les publics. Top 5 des plus demandées : anglais, bureautique, BTP, management et technique de vente. ■